



Ordonnance de télécom CRTC 2006-348

Ottawa, le 20 décembre 2006

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	7004	le 14 décembre 2006	le 18 juin 2007
Société en commandite Télébec	339A	le 15 décembre 2006	le 15 janvier 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>